

Actuellement en pleine expansion, la Ville de Thônex abonde de projets ambitieux et innovants. Forte de ses 17'000 habitants, Thônex est une ville dynamique, tournée vers l'avenir et les défis de demain. Orientée durabilité avec le label « Cité de l'énergie® » tout en étant « entreprise formatrice », l'Administration municipale met un point d'honneur à relever les challenges liés à une croissance démographique continue tout en garantissant une qualité de vie élevée pour ses habitants.

Dans un cadre de travail stimulant, humain et offrant d'excellentes conditions, la Ville de Thônex recherche :

Un.e patrouilleur.se scolaire à 15%

Missions principales et responsabilités

- Assurer à la sécurité des élèves aux heures d'entrée et de sortie des classes, à des emplacements déterminés à proximité des bâtiments scolaires ;
- Faciliter la traversée des écoliers et les protéger des dangers de la circulation ;
- Contribuer à leur éducation routière en surveillant leur comportement et en les aidant à appliquer les règles de la circulation ;
- Participer aux événements communaux de la Ville de Thônex.

Qualifications

- Etre âgé.e de 18 ans ou plus ;
- Résider dans les communes des Trois-Chêne (Thônex, Chêne-Bourg et Chêne - Bougeries) ;
- Capable de travailler à l'extérieur par tous les temps ;
- Bonne condition physique ;
- Doté.e d'une bonne compréhension orale du français et d'une aisance à l'expression.

Informations complémentaires

Entrée en fonction : début janvier 2026

Type de contrat : contrat à durée indéterminée

Horaire : les après-midis

Dossier de candidature

Etes-vous prêt.e à relever ce défi tout en intégrant une équipe dynamique et motivée ? Postulez avec votre dossier complet sur notre adresse recrutement@thonex.ch **uniquement** (CV avec photo lettre de motivation et certificats de travail), le délai est fixé au **31 octobre 2025 inclus**. Seuls les dossiers complets seront traités.

La Ville de Thônex s'inscrit dans une démarche de promotion de l'égalité entre femmes et hommes ainsi que de la diversité. Les postes sont ouverts à chacune et chacun sans aucune distinction.